



COMMENT S'INSCRIRE ?

- En composant le numéro de la mairie de Brax : 05 62 13 06 70 du lundi au vendredi de 9h00 à 12h et de 15h à 19h

La demande d'inscription peut être effectuée par un tiers (parent, voisin, service d'aide à domicile...), mais elle nécessitera la confirmation écrite de la personne concernée.

EN CAS D'ALERTE CANICULE (VIGILANCE ORANGE)

Une fois inscrit au registre canicule, vous bénéficiez d'un appel de surveillance. Ainsi, en cas de vigilance orange ou rouge vous serez appelé par les services de la mairie qui vérifieront que vous allez bien et que vous savez comment vous protéger.